

Prix littéraire de la citoyenneté
Une tentative de donner la parole en même temps que les mots

Académie de Nantes

Partenaires

© Inspection académique de Maine et Loire

Lien web : <http://ww.ac-nantes.fr/ia49>

Coordonnées des personnes à contacter

1 - Chantal RIOU : professeur conseil, maîtrise des langages - IA 49 - Commission Pédagogique du Prix Littéraire de la Citoyenneté - chantal.riou@ac-nantes.fr

2 - Cathy FIOR : conseillère pédagogique - circonscription Angers 4 - Tél : 02 41 68 79 51

© Service MICOVOL (Mission de Coordination des Politiques interministérielles et partenariales et des actions innovantes) -

Tél : 02 41 74 35 44/46

Lien web : http://www.ia49.ac-nantes.fr/07985984/0/fiche_pagelibre/

"Lire et faire vivre le débat d'idées en classe et hors de la classe" - Liste des livres - Sélection 2005-2006 - http://www.ia49.ac-nantes.fr/89697859/0/fiche_pagelibre/

© Fédération des Œuvres Laïques - FOL 49

Service Education - Sylvie DOUET

Tél : 02 41 96 54

© Section jeunesse de la bibliothèque municipale d'Angers

© Bibliothèque De Prêt (Conseil Général)

Classe(s) concernée(s) : cycle 3 de classes primaires ; classes de sixième et de troisième de collèges ; secondes de lycée

Discipline(s) concernée(s) : Français, Education civique, EJCS

Date de l'écrit : 2003-2006 - Monographie rédigée par Chantal . RIOU et Lorine. GRIMAUD avec avis des membres de la commission pédagogique du Prix Littéraire de la Citoyenneté.

Axes académiques : Articulation de la culture et de la pédagogie - Citoyenneté - Favoriser chez les élèves la construction d'un discours maîtrisé

Résumé

A partir d'ouvrages littéraires de jeunesse, sélectionnés pour leurs qualités littéraires et leur thématique en rapport avec la citoyenneté, les enseignants, constitués en équipe, proposent un travail sur le débat et l'échange afin d'élire le meilleur ouvrage. Cet article témoigne des différents objectifs qu'une telle expérience peut comporter. Pour les élèves, la question est de savoir comment lire et s'engager dans un discours maîtrisé, dans un débat et comment dépasser son opinion tout en articulant savoirs littéraires et conscience citoyenne. Pour les enseignants qui travaillent en équipe et également en partenariat, il s'agit de confronter son point de vue de pédagogue avec des professionnels du livre, de se former et de professionnaliser une pratique du débat.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole élémentaire Lycée	Diversification pédagogique Partenariat	Citoyenneté, civisme Maîtrise des langages	Education civique, ECJS Français

Sommaire

Introduction

I- COMPLEXITE, RICHESSES DU DISPOSITIF ET RISQUES D'APORIE	3
1. Articuler littéraire et valeurs citoyennes	4
2. Lire et débattre entre partenaires	4
3. Équilibrer une sélection	5
II- POUR OUVRIR LES PORTES DU LABYRINTHE ET DONNER LA PAROLE EN MEME TEMPS QUE LES MOTS	5
1. Écouter, s'entendre et prendre acte entre partenaires	5
2. Se former, mutualiser et développer la professionnalité	6
3. Se rencontrer et parler la fiction	7
III- DU FIL DU TEXTE AU FIL DES MOTS : VERS UN DISCOURS MAITRISE	7
1. Lire et s'engager dans un discours maîtrisé	7
2. Entrer en débat	8
3. Partir du fait pour aller vers la notion, une nécessaire triangulation	8
4. Monter en spirale : poursuivre le parcours vers plus de complexité, de l'opinion au savoir	9
5. Quels fils donner à tisser ?	10
6. Dépasser l'opinion : articuler savoirs littéraires et conscience citoyenne	10
7. Penser des dispositifs	11
Conclusion	13

Introduction

Au départ ce projet est né d'une convergence entre deux missions prioritaires portées par l'IA 49 - La maîtrise des langages et L'éducation de la citoyenneté - et une initiative de la FOL 49, qui en 99, avait initié un prix littéraire de la citoyenneté.

L'idée de départ est la suivante : les élèves sont amenés à lire 5 ouvrages de littérature de jeunesse récents choisis à la fois pour leur qualité d'écriture et pour les valeurs citoyennes qu'ils développent. Ils sont conduits ainsi à dire, écouter, argumenter, conceptualiser et agir. A la suite de la lecture, chaque classe choisit un livre lauréat. Une délégation d'élèves est chargée de défendre ce choix lors d'une rencontre avec les enfants d'autres établissements.

Cette action considérée actuellement comme une action de l'IA 49 à laquelle collabore la FOL est proposée à tous les enseignants.

Son suivi s'est donc accompagné de la création d'une Commission pédagogique qui se réunit maintenant, 7 fois l'an : elle est chargée de réguler l'action et de la faire évoluer, de favoriser et d'impulser les échanges ; elle a aussi une mission de réflexion. L'action est désormais encadrée par des opérations d'animations pédagogiques, cycle de conférences et par un stage départemental des enseignants.

De sa création en 1999 à 2002, le nombre de participants a fortement augmenté : de 1600 élèves inscrits à 3253.

Après cinq années d'existence, le Prix Littéraire de la Citoyenneté (PLC) touche désormais un nombre croissant d'élèves et d'enseignants du Maine-et-Loire. Les partenaires s'impliquent de plus en plus. Le projet, s'il reste fidèle à ses principes de départ, évolue et laisse une part plus grande aux initiatives de ses acteurs ; sa conduite et sa gestion sont d'une complexité croissante. Aussi, apparaît-il nécessaire de trouver dans l'écriture une pause réflexive qui permette de mettre au clair les questions, et ouvre des perspectives nettes et partagées.

Dans une précédente monographie¹, les principes directeurs de l'action avaient été énoncés sous forme de mots-clefs. Ils sont toujours de mise même si, deux ans plus tard, certains éléments peuvent être nuancés ou précisés.

Les objectifs restent bien les mêmes : offrir aux élèves, dans un cadre scolaire, l'opportunité de vivre la lecture d'ouvrages récents comme l'exercice d'un savoir littéraire, mais aussi comme une pratique citoyenne, puisqu'ils peuvent débattre sur des thèmes qui les concernent. Ce faisant, les enseignants confrontent aussi leurs jugements et leurs pratiques pédagogiques et les partenaires apprennent à reconnaître les spécificités de l'action de chacun. Ainsi s'ouvrent les territoires d'une culture partagée².

Pourtant, de l'extérieur ou pour les enseignants qui intègrent le dispositif, cette opération court le risque d'être perçue, soit de manière réductrice - un prix littéraire de plus ! - soit comme une machine inutilement complexe. À force de vouloir décliner et articuler les dimensions langagières, citoyennes et pédagogiques, et cela de la maternelle au lycée, ne risque-t-on pas la saturation ou l'asphyxie ? De même, faut-il choisir entre un apprentissage strict du texte littéraire et la mise en place de débats aux enjeux plus clairement éthiques ? En bref, le Prix littéraire de la citoyenneté serait-il devenu un labyrinthe dans lequel les enseignants sont confrontés à tant d'enjeux qu'ils s'égareront dans ses apories³ ?

Il apparaît donc nécessaire de se pencher d'abord sur les éléments de sa complexité afin de mettre nettement en évidence son véritable fil d'Ariane. Une fois ces grandes orientations mises au clair, le risque d'aporie écarté, sinon précisément identifié, nous serons peut-être plus à même de préciser ce que nous désignons sous le terme de débat. Nous pourrions alors clarifier les enjeux de cette pratique dans le cadre du dispositif lui-même. Ainsi, aurons-nous tenté d'apporter notre contribution à la question posée : " comment et en quoi le dispositif du PLC peut-il favoriser l'acquisition d'un discours maîtrisé à l'écrit comme à l'oral ? "

I- Complexité, richesses du dispositif et risques d'aporie

Nous avons choisi de poser, de manière liminaire, les différentes dimensions du dispositif dans lequel se nouent les multiples formes du débat, pour tenter de les interroger.

L'articulation essentielle est celle des deux concepts de " littérature " et de " citoyenneté " qui sont affichés, de manière plus ou moins heureuse, dans l'intitulé de l'action. Comme tout titre, il expose en même

¹ « Lire et faire vivre le débat dans la classe et hors la classe »

² RIOU Chantal, « Débats gigognes » in *Échanger* n° 51 et « Vers une culture partagée » in *Échanger* n° 60.

³ aporie : contradiction insoluble dans un raisonnement

temps qu'il enferme et propose une dimension réductrice de l'action qui peut être observée à deux moments clefs dans le dispositif : lors des débats terminaux des élèves en mai, et lors des délibérations de la commission qui aboutissent au choix des ouvrages.

1. Articuler littéraire et valeurs citoyennes

En effet, lors des rencontres finales de mai, les élèves sont invités à rendre compte du choix de leur classe et à débattre sur les ouvrages sélectionnés. Que peut-on alors constater sur la part qu'occupent le littéraire et le citoyen ? Pour tenter d'approcher objectivement ces données, nous nous sommes appuyés sur des fiches d'observation des débats⁴ et des enregistrements vidéo. On peut constater que les jeunes puisent leurs arguments dans des considérations que l'on pourrait qualifier de "formelles" (forme d'une vignette, oppositions de couleurs, choix de lexique, choix d'énonciation). Ces éléments constituent autant d'arguments qui servent à étayer tel ou tel point de vue. Ils passent ainsi progressivement d'une opinion à une argumentation véritable qui va prendre des formes différentes selon l'âge de l'enfant, sans écarter pour autant les enjeux citoyens. Deux exemples peuvent être choisis.

Dans les débats autour de l'album proposé aux troisièmes et secondes en 2002, *Un foulard dans la nuit*, les élèves ont argumenté leur décision à partir de la forme des vignettes de Georges Lemoine : autant d'horizontales qu'ils ont associées à la situation de l'enfant enfermé dans un camp de concentration et qui regarde " la lumière blafarde qui s'insinue entre les châlits ".

Autre exemple, *C'est écrit là-haut* est un album dont le thème est l'alcoolisme et dont l'étude en classe peut provoquer des interrogations. Lors de débats, les élèves de CE2 ont eu recours à une observation des seconde et troisième de couverture. Elles sont toutes deux constituées d'aplats bleus, mais si la première est hérissée de bouteilles, de verres et de mains prêtes à frapper, dessinées à la craie, la dernière est vierge et ouvre un horizon apaisé. Autant d'indices qui permettent d'échapper à la souffrance du réel.

Lu ainsi, avec les outils du littéraire, le livre peut alors servir d'intermédiaire pour un échange sur des sujets difficiles qui ne sont plus perçus comme les problèmes de tel ou tel jeune, mais comme ceux des héros du livre (héros de papier donc figurine de jeu) que l'on aborde *via* d'autres dispositifs que la forme classique de la table ronde. Le faire semblant, le " pour de faux ", le jeu, donnent alors accès à une forme de symbolisation. Serge Tisseron dans *Les Bienfaits de l'image*⁵ montre bien que c'est souvent l'adulte qui projette sur le jeune ses propres traumatismes. Il entretient ainsi la confusion entre fiction et réalité. Une image qui nous bouleverse ou nous émeut est bien plus riche en informations sur nous-mêmes qu'une image qui nous fait plaisir et ne nous invite pas à nous questionner. Encore faut-il apprendre à la démonter, à jouer avec, à en parler, pour la maîtriser dans sa forme et son fond.

Cette analyse de l'image picturale s'applique aussi bien aux images mentales suggérées par le texte. Démonter le livre, découvrir comment il a été construit, structuré, retrouver le chemin qui va de l'auteur au lecteur en passant par tous les intermédiaires de la chaîne du livre rappellent, à chaque moment, qu'il s'agit d'une fiction. Travailler sur la forme artistique, la relation texte-image, le jeu des couleurs, apporte des indices de lecture souvent négligés. Travailler le support, la forme du livre, facilite la perception du livre comme jeu ou même jouet, et donc facilite l'accès à la symbolisation. Dans le cadre des rencontres de mai, quand des adultes, parents, enseignants en stage ou médiateurs du livre, assistent à ces débats, ils sont quelquefois surpris. Ces observateurs, en effet, sont souvent frappés par la façon dont les jeunes établissent ces liens entre le thème de la citoyenneté et la densité littéraire et artistique du texte. Cette réussite est souvent le travail d'une année de classe. Une telle articulation paraît en effet essentielle pour que le débat ait lieu, débat défini en termes d'espace de jeu, de " débattement ".

2. Lire et débattre entre partenaires

Le choix des ouvrages et le pilotage de l'action se font à l'intérieur d'une commission pédagogique qui se réunit sept à huit fois par an et se subdivise en groupes de travail pour des questions plus spécifiques. Au sein de cette commission pédagogique, se rencontrent donc des professionnels et des militants de l'éducation populaire, des professionnels de l'enseignement, des bibliothécaires et des libraires. Le choix des livres est le fruit de huit mois de lectures et d'échanges autour de larges sélections offertes par les professionnels du livre. Choisir et sélectionner des ouvrages oblige évidemment à entrer en débat sur ces deux questions du littéraire et du citoyen. Si certains ouvrages recueillent d'emblée tous les suffrages de la commission, la plupart d'entre eux est néanmoins soumise à discussion, parfois à vive discussion. Toutes les questions mises sur " le tapis " de ce jeu démocratique permettent à la commission d'affiner d'année en année ses objectifs et ses perspectives mais aussi, elles permettent aux différents acteurs en présence, qui ont tous partie liée à la lecture et à la citoyenneté,

4. Ces fiches ont été mises au point dans les travaux de la commission l'an dernier.

⁵ TISSERON Serge, *Les bienfaits de l'image*, Éditions O. Jacob, 2002.

de repérer les motivations des uns et des autres. Ainsi la relation bibliothécaire - libraire -enseignant - militant s'enrichit-elle des visions et des missions de chacun. Si personne ne prêche pour sa paroisse, chacun est néanmoins obligé d'exposer et d'explicitier ses contraintes. La qualité littéraire des œuvres, ainsi que les thèmes liés à la citoyenneté sont l'objet de lectures et de discussions qui croisent d'autres éléments de choix, tels que les possibilités de rencontres avec les auteurs et / ou illustrateurs, les interventions d'une association présente et active sur le département, les relations possibles avec des structures travaillant la question en jeu dans le livre etc. Simultanément, sont interrogées les contraintes liées aux programmes d'enseignement, à l'âge des publics concernés, celles qui sont liées aux parutions et à l'actualité littéraire, sociale ou politique.

3. Équilibrer une sélection

La commission veille aussi à l'équilibre à l'intérieur d'une même sélection. **Les thèmes touchent des sujets d'actualité** : exclusion, ségrégation, environnement et **des problématiques plus intimes** : la famille, la difficulté de grandir, les relations intergénérationnelles, le rapport à la maladie, **ainsi que des grandes questions interrogeant des valeurs citoyennes**. Mais le risque serait que le thème vienne **occulter les dimensions littéraires et artistiques** de l'album ou du roman. Il y aurait danger à ne conserver de l'étude d'un ouvrage que le débat d'argumentation sur le thème abordé et les valeurs en jeu. La littérature se trouverait ainsi instrumentalisée, réduite à sa seule dimension "réaliste" faisant oublier que toute production artistique est fictionnelle et permet, de ce fait, l'accès au symbolique. Dans cette perspective, la littérature de jeunesse permet d'articuler les préoccupations de vie de l'enfant et leur traitement artistique par le recours au symbole ou à l'image, à la connotation ou à la métaphore, autant d'éléments qui permettent d'accéder à l'univers de la poésie, de l'humour, bref, du littéraire. Pour cela les formes retenues font la part belle à l'album de jeunesse et à l'image, et ouvrent dans la mesure du possible sur une large palette de genres, de la nouvelle au théâtre en passant par le roman épistolaire et le conte.

Ainsi, tous ces paramètres considérés simultanément nourrissent un débat riche de questions et de pistes de travail qui trouve une résolution, plus ou moins adéquate, dans la constitution de sélections (cinq en tout pour l'ensemble des niveaux) équilibrées, cohérentes, abordables financièrement et exploitables à plus d'un titre.

La commission s'est également posé la question de ce que l'on nomme une "mise en réseau" entre les ouvrages de toutes les sélections. En effet, le choix est fait de proposer chaque année des ouvrages liés à l'actualité de l'édition. Mais ce choix rencontre le souci de ne pas faire des sélections "jetables". C'est pour répondre aux questions des enseignants qui veulent faire vivre les fonds du CDI ou de la BCD que la commission a travaillé à cette mise en réseau. Cette année, elle fait paraître à cet effet, la liste des thèmes relevés et travaillés par tous les niveaux depuis la création du Prix. Ce dispositif devrait permettre aux enseignants d'utiliser dans les classes, les livres déjà lus les années précédentes, mais cette fois, suivant un groupement thématique ou générique pour les classes du second degré⁶.

II- Pour ouvrir les portes du labyrinthe et donner la parole en même temps que les mots

Une fois ces repères établis, nous pouvons tenter d'éclairer la notion de débat. Les espaces de débat sont constitutifs d'une pensée et d'un objet réflexif et réfléchi sans propriété d'auteur. C'est en ce que le débat engendre bien plus que l'addition des réflexions individuelles qu'il nous intéresse ici, parce qu'un individu seul ne bâtit pas les mêmes projets ni une réflexion si élaborée et complexe que lorsqu'il joint sa réflexion à celle des autres. La question de l'altérité est capitale dans notre projet. C'est elle qui permet la construction de savoirs et de pensées élaborées à partir des différents programmes disciplinaires dans un lien avec autrui et par ce lien. En même temps, cette élaboration collégiale qu'il ne faut pas penser comme toujours consensuelle, est le moteur d'une citoyenneté active. C'est le cas dans les classes, certes, et c'est aussi le cas dans toutes les autres instances où se noue le débat. Il permet aux enseignants qui y participent de s'interroger constamment sur la portée de leur pratique et de leurs choix et de s'enrichir de cet échange.

1. Écouter, s'entendre et prendre acte entre partenaires

Comme nous l'avons vu précédemment, la " commission " repose sur l'interaction de points de vue et, depuis le départ, le mot partenariat est une clé d'entrée. Chacun arrive porteur à la fois de ses intérêts propres et de son attachement à l'action commune. Il est donc évident qu'à certains moments, le jeu démocratique va faire

⁶ Mise en réseau disponible sur le site de l'IA 49 à l'adresse <http://www.ac-nantes.fr/ia49/ecole/maitrise-langue/prix-litteraire-citoyennete/#ia>

apparaître sinon des conflits, du moins des tensions. La dernière en date est celle qui a fait valoir les contraintes qui pèsent sur les bibliothèques et libraires lors de la circulation des ouvrages à l'intérieur de la commission. Les ouvrages prêtés sont en effet immobilisés et soustraits à la vente pendant le temps de lecture de la commission : une situation insupportable quand les délais de lecture se distendent. Cet obstacle que chacun souhaitait surmonter a abouti à une clarification des enjeux de chacun des partenaires. Un mode de circulation des ouvrages a été discuté et établi par écrit. C'est ce type de clarification qui peut définir des espaces de progrès pour chacun. **Sur ce point, il semble acquis que l'échange verbal ne suffit pas et qu'il y a besoin d'une contractualisation écrite.** Au regard de cet exemple, une convention a été rédigée de manière conjointe qui définit clairement les rôles de chacun des partenaires.

2. Se former, mutualiser et développer la professionnalité

La commission, et plus particulièrement deux ou trois de ses membres, entretient des relations avec les enseignants qui, dans les écoles, collèges et lycées font vivre le PLC : demandes d'informations, de pistes pédagogiques, *etc.* Il s'agit alors de pouvoir rapidement donner les renseignements demandés, et d'ouvrir des pistes de travail compréhensibles, adaptables et pertinentes pour chaque ouvrage et chaque niveau, tout en reposant la question du débat... Cela peut prendre la forme d'interventions sur site, mais également de stages de formation. C'est ainsi que les concepts de " débat ", de " littérature " et de " citoyenneté " sont réinterrogés par d'autres membres que ceux de la commission. Le débat est proposé par les formateurs comme une modalité de formation lors des stages portant sur le Prix Littéraire de la Citoyenneté. **C'est en débattant qu'on acquiert le mieux les enjeux et la portée de l'acte de débattre.** Encore faut-il mutualiser ces découvertes, dans un souci de développement professionnel collectif.

Ainsi, des stages de formation ont donné lieu à la création de valises pédagogiques pour le premier degré ou à des modules qui proposent pour chaque ouvrage des pistes pédagogiques ouvertes aux autres. Ces modules ont été amendés ou complétés de stage en stage. Pourtant, la question se pose d'un espace de débat. En effet, à partir du moment où des propositions pédagogiques, même établies à plusieurs, figurent sur le site officiel de l'Inspection Académique, à partir du moment où ces documents sont mis en forme, ils risquent fort d'apparaître comme un cadre rigide, comme un modèle, une prescription, alors que la commission cherche à mutualiser des pratiques. Comment faire, dans ces conditions, pour que le débat puisse continuer à jouer son rôle de moteur pédagogique et d'innovation ? Sans doute faudra-t-il réfléchir à la constitution d'un espace interactif spécifique.

De plus, cette interaction est mise en œuvre pour que le choix des ouvrages obéisse aussi à une procédure démocratique, entendue dans son sens participatif. Ainsi, les Professeurs des écoles en stage à l'IUFM, les enseignants du premier degré en stage de circonscription sont conduits à lire certains ouvrages proposés à la commission et à apporter leur avis après débat. Depuis deux ans, dans les stages qui ont lieu au mois de mai, les stagiaires affinent, par exemple, le choix des ouvrages à partir d'une présélection. Dans cette même perspective, cette année, les ouvrages " Coups de cœur " de la commission, pour la prochaine sélection, sont diffusés au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur le site de l'Inspection académique⁷, afin que chacun puisse se faire une opinion et donner son avis qui sera, dans les faits, pris en compte. Débattre sur la pertinence de la présence de tel ou tel ouvrage dans la sélection, est pour chacun l'occasion d'interroger les programmes et les méthodes d'enseignement des cycles de l'école élémentaire, et de se pencher sur la portée du débat en primaire et dans son propre cursus de formation. Le débat ici est garant de l'expression d'une pluralité de voix, et de voies. Chacun peut y trouver son compte de questions et d'ébauches de réponses pour alimenter sa propre pratique pédagogique. C'est une occasion de vivre de manière concrète un exercice de la citoyenneté qui implique que l'on ait voix au chapitre. On peut aussi penser que la cohérence entre l'activité, la réalité du débat proposé à la classe et la manière de conduire le projet avec les enseignants, sera un élément de transformation professionnelle durable. Il s'agit d'une tentative pour que des savoirs acquis en formation soient transférés effectivement dans la vie professionnelle. Ainsi, la pratique du débat se trouve-t-elle comprise, apprise et conceptualisée par sa propre mise en œuvre, non seulement chez les élèves, mais aussi chez les enseignants.

La question de l'accompagnement et de la formation se pose de manière cruciale, à un moment où l'on passe d'une action conduite par certains pionniers, à un nombre d'enseignants de plus en plus grand, d'autant que l'enseignement de la littérature de jeunesse a fait l'objet de préconisations dans les programmes. Ce souci de formation et d'accompagnement est pris en compte par une collaboration de plus en plus étroite avec l'IUFM. Des stages sont proposés dans le cadre du plan académique de formation (PAF) et du plan départemental de formation (PDF). L'action est relayée par des étudiants qui prennent pour objet de leur mémoire professionnel

⁷ *Id.*

les travaux de la commission et des pratiques d'enseignants. Cet effort est complété par les animations et conférences pédagogiques proposées par le groupe départemental de " Maîtrise des langages ". Les membres de la commission sont souvent force de proposition voire d'animation. C'est ainsi qu'a pu être mis en place un cycle de trois conférences sur le débat en 2004, après la rencontre " Réalité et fiction à travers la littérature de jeunesse " organisée en juin 2003. Il reste encore pour optimiser la formation de la maternelle au lycée à articuler les calendriers du PAF et du PDF.

3. Se rencontrer et parler la fiction

Comme nous l'avons signalé dans les propos liminaires, la commission veille aussi à l'équilibre à l'intérieur d'une même sélection. C'est ainsi que les termes même de " citoyenneté " et de " littéraire " entrent en débat. À ce stade de l'action, nous pouvons justifier ainsi le double postulat sur lequel repose le projet. Le **concept de citoyenneté** se trouve, nous l'avons dit, représenté à travers les thèmes abordés dans les ouvrages. Ce choix est le reflet d'une conception de la citoyenneté qui s'est précisée dans le groupe, au fur et à mesure des échanges nés dans l'action. Nous avons eu aussi à répondre à des expressions de rejet par rapport à l'intitulé du Prix Littéraire de la Citoyenneté. Il nous semble donc qu'une des missions de l'éducation, et de l'école en particulier, est d'aider un individu à se construire⁸. Car la maturation de l'être social ne peut se penser indépendamment de sa dimension individuelle et pour que le jeune prenne conscience de son appartenance à ce tissu social, il faut qu'il y ait entre enseignants, adultes et jeunes, des échanges de paroles, des moments collectifs. Ce sont ces moments qui permettent de définir un " espace d'intérêts communs " ⁹. Quand certains ouvrages permettent de présenter une vue distanciée sur des questions quelquefois dérangeantes, qui peuvent se référer à l'intime, le jeune se voit ouvrir une palette de possibles. Les fonctions d'identification et de répulsion qu'exerce alors l'image du héros ou du personnage entrent en relation avec la construction identitaire qui, elle aussi, repose sur un double mouvement d'assimilation et d'altérité. Ce processus jouera d'autant mieux que les deux pôles seront proposés dans la sélection et qu'ils seront l'objet de discours raisonnés tenus par les pairs et l'enseignant. Certains ouvrages abordent symboliquement des questions qu'un jeune enfant ne peut aborder de face. En faisant porter le débat sur la façon dont sont construits l'image ou le texte, on aide le jeune à se construire dans sa dimension à la fois littéraire et citoyenne¹⁰. Ceci posé, essayons de clarifier ce qui est le nœud de l'action : le débat dans la classe, débats avec les élèves et entre les élèves.

III- Du fil du texte au fil des mots : vers un discours maîtrisé

1. Lire et s'engager dans un discours maîtrisé

En classe de septembre à avril, à partir des quatre ou cinq ouvrages de la sélection, les enseignants organisent des débats en classe entière, des débats en petits groupes, des débats au CDI, des échanges entre classes. Les activités orales naissent de l'écrit, de la lecture ou prennent appui sur des recherches documentaires. Elles sont fondées sur l'exploitation de supports diversifiés et sur une alternance de travaux individuels et collectifs, de phases de manipulations, de réflexion, d'explicitation et de synthèses.

Les débats peuvent déboucher sur des travaux écrits et le choix des activités varie en fonction du niveau et des programmes. Au collège ou au lycée, les débats sont nourris d'interactions avec la variété des types d'argumentation. On peut écrire lettres, exposés, plaidoyers ou réquisitoires... On peut aussi débattre au travers de productions artistiques, de mises en voix ou théâtralisations plus poussées. Cette multiplicité de postures facilite l'activité de décentration qu'exige le débat. Quelle que soit la forme qu'il revêt, le débat doit permettre dans ce cadre d'être à la fois littéraire, au sens d'interprétatif, et citoyen, au sens d'éthique puisqu'il interroge les valeurs à travers le thème.

Ces débats conduisent parfois à monter des projets au rang desquels on trouve des actions de solidarité. Ce fut le cas avec *Mamie mémoire* qui donna lieu à un travail en collaboration avec l'association Anjou Alzheimer ainsi qu'avec de nombreux autres romans qui abordent la question du handicap. Dans ce cas, le débat s'apparente à ce que l'on nomme le " débat réglé " qui vise des résultats concrets.

⁸ MEN, « Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel », Circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997.

⁹ Voir les travaux de Michel CALLON sur l'innovation.

¹⁰ Voir à ce propos le concept de " déflexion " repris par Jean-Marc TALPIN dans « Littérature de jeunesse et formation de la personnalité » in *Page Éducation*, octobre 2001, p. 21, concept issu des travaux de D.W. WINNICOTT, « Mort et meurtre dans le processus de l'adolescence » in *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, NRF, coll. Connaissance de l'inconscient, 1975.

Quoi qu'il en soit, les pratiques sont toujours plurielles et elles entretiennent constamment cet objectif difficile mais riche de perspectives, de permettre à l'élève de mettre un pied hors la classe en conservant un pied dans la classe. Les espaces ne sont pas étanches entre soi et les autres, entre le monde et l'école, et la littérature peut avoir cette fonction de passeur.

Ensuite, lors des rencontres en mai, les classes ont sélectionné l'ouvrage qu'elle souhaitent voir promu. Des "discussions" s'engagent à partir des supports et dispositifs travaillés en classe. S'il s'agit de convaincre, il s'agit surtout de délibérer, voilà pourquoi il s'agit aussi d'écouter l'autre. Il n'est pas question de singer de prétendus débats médiatiques. Si, au début de l'année, en classe, les premiers débats sont quelquefois spontanément ponctués de bons mots et autres applaudissements, la pratique régulière conduit les élèves à plus de respect. Cet aspect est visible dans les échanges, mais aussi dans l'observation des votes. Effectivement, à l'issue de ces "joutes"¹¹, les élèves procèdent au scrutin. Il n'est pas rare que les délégations présentes modulent le vote de la classe par des "points" qui témoignent de la prise en compte des arguments des autres. À ce stade encore, le littéraire est le support du débat, mais s'il en est un enjeu majeur, il a toujours pour corollaire la citoyenneté, laquelle est à l'œuvre tant dans la prise de parole, l'écoute et l'argumentation, que dans le choix des thèmes discutés ou encore dans les modalités d'organisation de ces rencontres de fin d'année.

2. Entrer en débat

Du point de vue de l'enseignant, "favoriser un discours maîtrisé"¹², c'est permettre de dépasser le discours spontané. Ici, on favorise le dépassement du discours spontané et de la seule réaction affective et épidermique. Contre l'esclavage des enfants ou l'inceste évidemment, tout le monde s'élève d'une seule voix. Quel est alors l'intérêt du débat tel que nous le concevons ? La suite de notre propos tentera de le montrer, mais il s'agit d'avancer pas à pas dans le labyrinthe pour ne pas risquer de nous y perdre. Afin de mener l'élève à la maîtrise de son propre discours, l'enseignant saisit le truchement du littéraire. Mais pour que le travail puisse s'opérer, il doit prendre en compte ce qui, dans la culture de l'autre, le jeune, lui permettra de donner du sens à la lecture, et au débat. Cela est particulièrement sensible dans la phase dite d'"acculturation". En effet, pour entrer dans une lecture, l'enseignant propose aux élèves de partir d'un objet, d'une image, d'une question qui appartiennent à leur culture commune. Il peut s'agir d'une émission de télévision, d'un rituel scolaire ou social bien connus des élèves, bref, de leurs représentations, que la littérature, *a posteriori*, va travailler pour les dépasser. Le débat est alors le lieu et le moment où, par la confrontation à l'altérité à partir de représentations parfois stéréotypées, l'élève fera le deuil de ce qu'il savait pour un autre savoir, enrichi et plus élaboré. **Savoir d'ailleurs partagé dans une culture commune avec ses pairs** qui en sont les co-édificateurs. Ce qui s'engramme chez l'élève en tant que savoir ressortit autant au contenu qu'à la démarche, autant aux valeurs citoyennes débattues qu'au climat démocratique qui a présidé aux débats, autant aux références culturelles qu'aux techniques littéraires auxquelles il a fallu recourir pour construire la discussion et l'argumentation. Le rôle de l'enseignant est alors de se porter garant des savoirs tout en créant une marge qui permette au jeune d'interroger ces savoirs avec ses propres questions.

3. Partir du fait pour aller vers la notion, une nécessaire triangulation

Pour mettre en place une tension qui vise une intention du savoir, il faut un projet de recherche culturelle et littéraire absorbant et fécond. Partir du fait, de l'expérience de l'élève que tout jeune enfant possède déjà, quel que soit son niveau d'abstraction, c'est partir de sa sensibilité par rapport au texte ou par rapport à l'histoire. Qu'est-ce qui se passe qui nous touche ? Le fait, le mot ou l'image peuvent être des points de départ qui font passer l'élève du "il se passe telle chose", à "telle chose correspond à ce problème social ou familial ou culturel plus large." Ainsi : dans *Les nouveaux malheurs de Sophie*, Sophie subit des moqueries et des brimades. "Je trouve cela injuste, c'est inadmissible, on n'a pas le droit" deviendra : "certains enfants subissent la maltraitance de leurs camarades voire de membres de leur famille, pourquoi ? Pour quelles raisons ? Qu'est-il possible de faire pour éviter ces maltraitances ?"¹³ Il faut, en la circonstance pouvoir aussi entendre que l'enfant ou l'adolescent aura, sur des sujets importants touchant à la citoyenneté, le besoin parfois, de déployer une parole personnelle douloureuse que le débat ne doit pas voir tourner au psychodrame. Certains ouvrages traitent

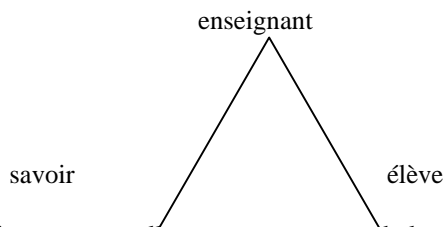
¹¹ RIOU Chantal, « Lire pour apprendre à débattre. Explorer la citoyenneté à travers les livres » in *Échanger* n°52.

¹² L'expression est tirée de l'intitulé d'un programme d'innovation dans lequel s'est inscrit le Prix Littéraire de la Citoyenneté.

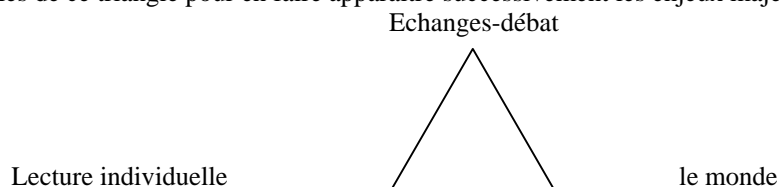
¹³ GRIMAUD Lorine, « Chantiers littéraires, débat littéraire et citoyen. La question du bouc émissaire et de la maltraitance » dans *Les nouveaux malheurs de Sophie* de Valérie DAYRE " in *L'école des lettres des collèges* n° 9, mars 2004. A paraître.

d'inceste, d'alcoolisme ou d'autres questions intimes et familiales ne s'adressent pas forcément à un parterre d'enfants ignorant ces expériences traumatisantes, et le rôle de l'enseignant est ici primordial. L'étude littéraire vécue comme un " pas de côté ", permet à la fois le "débattement" (l'ouverture) et la prise de distance nécessaire.

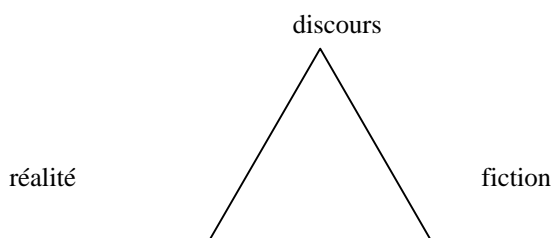
Chacun connaît le fameux triangle didactique, base du contrat qui lie la classe et l'enseignant. Il a le mérite de faire apparaître la complexité de l'apprentissage. Il a aussi l'avantage de mettre l'accent sur l'interactivité, surtout si on le considère comme un élément non statique mais métastable. Ainsi, entre l'enseignant et le savoir, il y a l'élève qui apprend. Dans la relation enseignant/élève, ce qui est en jeu c'est du savoir. On sait bien le risque qu'il y aurait à concevoir la classe comme une relation duelle : tout élément du triangle non sollicité s'ouvrirait à la tentation de faire ou le fou ou le mort !



Dans une opération comme celle du Prix Littéraire de la citoyenneté, on peut essayer de faire varier les trois pôles de ce triangle pour en faire apparaître successivement les enjeux majeurs.



Par la lecture littéraire du texte, qui croise le regard de chacun sur le monde, la médiatisation des échanges crée dans la classe et au-delà, "un espace d'intérêts communs" qui contribue à donner du sens à la lecture et aux apprentissages.



Le discours, compris à la fois comme incluant un débat interprétatif et éthique, paraît en mesure de favoriser chez l'élève l'accès au symbolique par la maîtrise progressive des mots posés. Le jeune construit l'écart entre la réalité et la fiction dans une dimension, non contradictoire mais dialectique...

...et maintenant à chacun de s'essayer au jeu de la "triangulation"...

4. Monter en spirale : poursuivre le parcours vers plus de complexité, de l'opinion au savoir

Les débats permettent de monter comme sur une spirale, **du problème à la problématique**, laquelle problématique peut être formulée en fonction de l'âge des élèves sous les termes " énigme " ou " enjeux " ou bien encore " problématique " si l'on a affaire à des lycéens. Graduellement, ils ajoutent de manière spiralaire des intentions littéraires et / ou morales, des énigmes littéraires et citoyennes, de sorte que, de la discussion, sorte un faisceau de questions paradoxales et complémentaires que pose le livre, et qui va pouvoir être mis en débat plénier.

Ainsi, la notion de la maltraitance évoquée plus haut donnera lieu aux questions suivantes : " Un groupe a-t-il toujours besoin de se trouver un bouc émissaire pour fonctionner ? ", " Changeant de groupe, le bouc émissaire conserve-t-il son statut ou bien peut-il sortir de la maltraitance ? ", " Toutes les maltraitances revêtent-elles la même forme ? ", " Une famille fonctionne-t-elle comme un groupe ? " etc. On le voit, **ce n'est pas un débat polémique** qui va sortir de telles questions, mais un débat d'idées où **l'acte de débattre aura une visée maïeutique de la conscience citoyenne**.

De même, la réflexion citoyenne et littéraire s'épaissira-t-elle encore, en fonction de l'ouvrage étudié, d'une dimension scientifique ou technique dont on ne peut, parfois, faire l'économie. Acquérir la conscience des enjeux citoyens doit permettre aussi d'éviter de céder à la pensée magique, à l'irrationnel et à la peur. Or, problématiser une question, c'est également une compétence qui oblige à voir un sujet sous plusieurs angles et à le considérer à des niveaux différents, reléguant ainsi les superstitions issues de prises de positions non réinterrogées.

5. Quels fils donner à tisser ?

Les matériaux structurels, deviennent alors, de fait, des fils rouges du débat littéraire. Repérage des genres et registres, tensions entre texte et image, modalités d'énonciation sont passés au crible non pas sous forme d'inventaire, mais en fonction des besoins suscités par la portée citoyenne de l'ouvrage. Ces différents travaux varient, bien évidemment, en fonction des niveaux et des classes, mais les œuvres du PLC doivent permettre, dans la mesure du possible, de traiter les questions de lecture, d'écriture, de techniques et d'histoire (littéraire, mais aussi scientifique) inscrites dans les programmes. Le livre permet dès les petites classes un accès à ce métalangage, même si dans les classes de premier degré, l'objectif n'est pas ainsi directement formulé aux élèves. En cela, le Prix Littéraire de la Citoyenneté se veut aussi un tremplin pour ces apprentissages : les liens entre forme et sens structurent, autant que faire se peut, et les choix de la commission, et le travail des enseignants dans les classes.

De plus, la portée symbolique est très rapidement convoquée en débat. Il ne s'agit donc pas d'expliquer le texte pour voir ensuite ce qu'on peut ou doit en penser, mais de le défricher par nécessité pour comprendre en quoi et comment il est porteur de valeurs ou de réflexions qui peuvent s'inscrire dans le PLC. Les marges entre réalité et fiction que les élèves sont amenées à analyser, ainsi que la portée d'un symbole, permettent par le travail littéraire l'accès au sens du texte. Les plus jeunes, mais aussi les élèves de collège et de lycée sont invités à entrer dans l'œuvre par cette porte symbolique, par le mime ou l'oralisation qui permettent une nouvelle représentation du texte. Certes, le caractère pathétique d'une situation pourra être ressenti douloureusement par un élève, confronté, lui aussi, à la violence familiale par exemple. S'attacher au personnage et aux symboles qu'il véhicule, re-dramatiser pour dédramatiser, autorise l'enfant ou l'adolescent à se voir tissé de ce réseau symbolique et donc relié aux autres, et non plus exclu parce que différent, chargé d'une infamante tare familiale.

En outre, "donner ces fils-là à tisser ensemble à une classe", quel que soit l'âge des enfants, oblige à interroger **le fonctionnement de la cité**, dans laquelle l'élève s'inscrit, et invite aussi à poser la question de la responsabilité des enfants, des adolescents et des presque adultes qu'ils sont. En effet, quand devient-on citoyen ? Y a-t-il un âge légal pour entrer en débat "pour de vrai", ou bien alors, et c'est ce vers quoi nous essayons de tendre, la pratique du débat citoyen permet-elle de s'inscrire dans la cité en douceur et en intelligence ? L'exercice du débat qui est proposé aux élèves reste un exercice. C'est là qu'ils peuvent justement exercer leur parole, leur argumentation, se forger des savoirs à la place d'opinions tranchées et définitives, déplacer leur regard en toute sécurité.

En revanche, et c'est à nouveau le risque d'aporie qui nous guette, si cet exercice reste confiné au cadre de la classe, ne risque-t-on pas d'apprendre aux élèves à savoir argumenter de tout, sans engagement véritable ? Ne tend-on pas paradoxalement à une vaine virtuosité sans perspective comme le regrettait J.J. Rousseau qui s'y adonnait pourtant ? Mais l'exercice proposé qui développe les capacités des orateurs, se mue en compétence, dès lors que l'enjeu du débat trouve un point d'ancrage réel et pertinent, qui préoccupe "pour de vrai" les élèves.

6. Dépasser l'opinion : articuler savoirs littéraires et conscience citoyenne

Des lectures imposées ? Les enseignants portent une attention particulièrement grande à "l'exercice pur" qui viderait de son intention citoyenne tout débat orienté par le seul souci disciplinaire. Néanmoins, l'exercice est nécessaire pour "s'exercer" à cette citoyenneté à la fois en acte et aussi en devenir. C'est pour nourrir ce débat citoyen que la lecture est incontournable, car la littérature, la consistance du texte, constituent le premier matériau du travail. Cela ne signifie pas pour autant que la lecture doit être première, ni que tout le monde doit lire le même livre en même temps, ni non plus que toute la classe soit tenue de lire tous les ouvrages. Dilemme. La question de la capacité à choisir sera alors soulevée en classe par cette situation problème réelle : peut-on voter si l'on n'a pas tout lu ? Mais la lecture du texte n'est pas tout, parfois elle ne fait qu'appeler d'autres à sa suite, et les lectures cursives dans et hors la classe complètent et éclairent les œuvres. Elles s'avèrent nécessaires par les questions soulevées par le débat, par le besoin de prouver ou de comprendre un point que le seul débat d'idées ne parvient pas à éclaircir. Ces lectures seront le matériau de base servant de carburant au débat, lui-même moteur de certaines acquisitions dans un phénomène de double articulation. Elles

permettent de nourrir le dialogue entre la structure et le propos, de révéler les articulations et les tensions du texte.

La littérature est à la fois l'objet mis en apprentissage et l'outil d'un apprentissage complexiforme qui tend à ouvrir à d'autres types de textes et d'autres sources d'information que le livre ou que l'écrit. Ce matériau permet, outre l'accès à la strate symbolique du langage, une ouverture au vaste monde et à l'autre tout proche : ouverture sur un phénomène social ou planétaire et ouverture à ce voisin de table qu'on connaît si peu. Imposer l'acte de lire, oui. Cela n'implique pas pour autant de le restreindre aux seuls ouvrages de la sélection, ni d'obliger tout le monde à lire sur le même mode, ni pour les mêmes raisons. L'objectif de l'enseignant peut se décliner en autant de modalités que d'élèves, de motivations et de compétences différentes et complémentaires. De la même manière, s'il est nécessaire de débattre en classe entière du même sujet, pour effectuer une synthèse, ce n'est pas forcément toujours la seule méthode. Si le débat oral est privilégié, il ne constitue pas la seule voie d'argumentation valable et nombre d'autres travaux sont mis en place où les enseignants du second cycle apprennent beaucoup de leurs collègues de l'école élémentaire, en terme de conduite de débat à partir d'injonctions plastiques ou dramatiques.

Ici, articuler littéraire et citoyen, c'est tenter de mettre l'un au service de l'autre sans les hiérarchiser, et tenter de mettre le dispositif au service d'un apprentissage qui ne soit pas morcelé. Cette voie permet d'inciter les élèves à comprendre, plus qu'à retenir, dans le cadre d'une formation à la "capacité de juger"¹⁴. Cette dernière n'est pas comprise dans le sens de rendre une sentence, mais bien dans celui de "soumettre au jugement de sa conscience, de sa raison", de "faire usage de discernement", et "d'affirmer ou nier une existence, un rapport"¹⁵. Ceci oblige forcément à regarder le sujet mis en question, non seulement sous plusieurs angles, mais aussi à le considérer comme étant en lien avec d'autres objets, et à considérer les interfaces comme autant de ressorts problématiques qui vont pouvoir (devoir ?) être l'objet de discussions.

Le souci des enseignants engagés dans le PLC est de privilégier la liaison "entre les connaissances construites et les méthodes ; elles sont indissociables. Ce qu'il faut enseigner est lié au fait d'enseigner. L'enseignement n'a pas seulement à transmettre à l'élève des connaissances, mais aussi à lui faire acquérir et structurer par lui-même son savoir, et à apprendre à l'exprimer."¹⁶ L'objectif est que l'articulation du littéraire et du citoyen tende à "fonder la capacité du futur citoyen à débattre. La transmission des connaissances et les divers apprentissages ne peuvent être séparés de l'éducation à la citoyenneté"¹⁷, ils en constituent même le socle où l'on peut dès l'école maternelle apprendre à opérer un *distinguo* entre opinion et vérité, dogme et savoir.

7. Penser des dispositifs

Alors... comment débattre ? Pas comme à la télé ! est la première réponse qui vient à la bouche des membres de la commission pédagogique. Débattre n'est pas reproduire une confrontation ou des espaces d'opposition, mais c'est tenter des ouvertures et des espaces de réflexion et d'intelligence, et peut-être faire le deuil de la sécurité disciplinaire pour adopter une posture intellectuelle nourrie de transversalité. Ainsi les contenus disciplinaires techniques, théoriques et culturels trouvent-ils à la fois des voies d'expression "naturelles" et un terrain fertile de sens. Leur acquisition est motivée et l'apprentissage s'en trouve amélioré et valorisé.

Si la question du "comment débattre ?" appartient à chacun, s'il ne peut être donné ici aucune recette, néanmoins, des axes de réflexion à partir de notre pratique peuvent être dégagés. Puisque toute causerie n'est pas débat, loin s'en faut, qui plus est quand on nourrit l'ambition d'allier langue et parole, la commission du PLC est repartie des recherches sur la **mappemonde didactique**¹⁸ pour comprendre comment enclencher l'acte de débattre à l'école. Nous proposons donc de partir d'une question décalée pour amener à la lecture d'une œuvre du PLC qui proposera des pistes de compréhension, sinon des réponses. Le débat prend ainsi appui sur des images, des représentations qui semblent des évidences, mais que la confrontation à la littérarité d'un texte va ébranler.

Un autre de nos soucis dans ce dispositif, est de permettre aux élèves de débattre en toute sécurité : c'est une nécessité absolue. L'enseignant est garant d'un cadre dans lequel on peut exercer sa pensée et rencontrer

¹⁴ PNI, cf. *supra*

¹⁵ REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2000.

Juger dérive de la racine indo-européenne *Deik-* : "montrer" qui donne l'*Apodeixis* grec, la "preuve". La capacité à juger n'est donc pas celle qui consiste seulement à décider, mais elle allie à la prise de décision, le travail argumentaire et dialectique.

¹⁶ MEN, "Exercer les élèves au savoir, éduquer aux responsabilités individuelle et collective".- Rapport IGEN, groupe de sciences de la vie et de la terre, 2000-2001.

Disponible sur <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/exercer.pdf>

¹⁷ *Id.*

¹⁸ RIOU Chantal, MESLET Bruno « Vers des lectures partagées » in *Échanger* n° 60.

l'autre. Il faut nécessairement ménager une sécurité pour préserver l'intime qui peut avoir à se dire. A propos d'ouvrages comme *C'est écrit là-haut*, on prend évidemment le risque que tel enfant exprime un " moi mon père, quand il a bu, il est méchant ! ". C'est alors que l'enseignant en tant que " maître " assure l'écart nécessaire entre la réaction de l'élève et l'accès à un savoir raisonné. Il recourra au détour scientifique par exemple, si c'est lui qui est le plus pertinent, au détour symbolique s'il s'y prête mieux, qu'importe ! Il déplace la question et du coup, ce n'est plus le père qui est méchant, mais l'alcool qui d'une manière générale et pour des raisons qu'il convient d'élucider, de comprendre, de mettre au travail, a des effets. Le texte littéraire, par la sublimation d'une douleur, permet aussi ce travail d'écart et évite le pathos de toute une classe souffrant au diapason d'un camarade.

L'enseignant est aussi le garant d'une qualité d'écoute. C'est lui qui instaure des cadres : l'inscription du débat dans une durée donnée, l'établissement de règles éthiques, le retour systématique à la question de départ à laquelle le débat est censé apporter une réponse. Réagir sur le texte ou sur la parole de l'autre est nécessaire dans la pratique du débat, cela en est même le ressort, mais la règle peut être donnée par exemple de n'intervenir sur la parole d'autrui qu'à la forme interrogative, jamais par l'assertion (le débat n'en progresse que plus vite d'ailleurs !). Effectivement, si éviter tout jugement n'est pas facile quand l'enjeu est d'exercer sa capacité à juger, ce type de débat oblige au " débattement intérieur ", à l'ouverture sur une autre dimension que celle de l'opinion.

Enfin, éviter les dérives inductrices et réductrices : telle est bien la question de l'enseignant ! Le débat ménage l'expression du plus grand nombre et respecte le pluralisme des opinions et des interprétations, à condition qu'elles soient explicitées et étayées. Mais il convient de se méfier des dérives inductrices qui conduiraient les élèves à penser comme on leur dit de penser et à penser ce qu'on leur suggère de penser. Le recours aux textes et le décalage constant des questions sur des terrains pluridisciplinaires permet d'éviter cet écueil, comme il permet d'éviter celui du débat " cliché " qui verrait se rencontrer " les pour " et " les contre ", s'affrontant sans jamais s'entendre ni se convaincre mutuellement, rendant vaine toute tentative d'apprentissage tant littéraire que citoyen.

La commission du PLC a, depuis sa création, décidé de **débattre de l'école maternelle au lycée**. " Dès cinq ans, les débats ou l'interprétation des textes peuvent accompagner ce travail rigoureux de compréhension " et " Participer à un débat sur l'interprétation d'un texte littéraire en étant susceptible de vérifier dans le texte ce qui interdit ou permet l'interprétation soutenue " : telles sont les compétences devant être acquises en fin de Cycle 3. Les élèves apprennent, en fonction de leur maturité, à construire des propos de plus en plus argumentés et étayés. Cette remise en jeu qui se fait tout au long d'une année et tout au long d'une vie d'élève, est au service de l'acquisition de nouvelles connaissances disciplinaires. De la maternelle au lycée, " articulation constante entre les valeurs, les savoirs et les pratiques qui doivent faire l'objet d'une réflexion critique " ¹⁹.

¹⁹ Rapport IGEN, *op. cit.*

Conclusion

Un arrêt sur image comme celui que nous venons d'opérer, peut faire apparaître qu'un dispositif tel qu'il se développe, dans le département, peut apparaître comme excessivement ambitieux. Il vise de nombreux objectifs. Trop peut-être ! Du moins, s'il s'agissait que chacun - élève, enseignant, partenaire - les atteigne tous, au même moment. Aussi vaut-il mieux entendre ce projet dans un sens plus systémique qui inclut une dimension de "développement professionnel collectif." En effet, on peut plus raisonnablement postuler que la dynamique même de l'action produira un mouvement qui, à son tour, aura un impact, même minime, sur l'ensemble des autres. Même si cela peut apparaître comme limité, on doit constamment se souvenir que tout système n'accepte qu'un pourcentage d'innovation restreint. Au-delà de cette marge, il risquerait d'exploser ou d'imploser...

Effectivement, le PLC engage chacun de ses membres à des ajustements, à des espaces de débattement. Au centre de ce système, il y a bien sûr l'élève, envisagé comme une personne et un savoir en devenir. En prenant appui sur des textes qui disent le monde, mais avec la distance que la dimension littéraire et artistique leur confère, le jeu de l'écrit et de l'oral maîtrisé, pourra conduire l'élève à donner un sens à sa lecture et aussi au discours qu'il se constitue sur le monde. Cet accès au sens et au savoir repose, au premier chef, sur la médiation de l'enseignant. Il s'agit, dans cette optique, d'offrir à un nombre chaque jour croissant d'enseignants, de la maternelle au lycée, la possibilité de confronter leurs points de vue, par et dans l'action vécue dans la classe mais aussi hors la classe. Ce n'est pas une action pensée pour eux, au sens de « à leur place » mais d'un projet dans lequel ils sont, et doivent rester partie prenante. Chacun doit, ainsi, être à même d'entrer dans une perspective professionnelle maîtrisée et en développement. Enfin, ce dispositif fait entrer en débat des partenaires. L'enjeu des débats nés de l'action est une nécessaire adaptation de chacun qui s'appuie sur une identité revisitée. D'ajustement en ajustement, chacun sera mieux à même de remplir sa mission dans un monde et un environnement changeant.

La « maîtrise des discours par l'écrit et par l'oral » est bien l'objectif de ce projet mais à condition de bien s'entendre sur ce terme de maîtrise. Il s'agit de revenir à la dimension noble de l'autorité que confère le savoir dominé et réfléchi. Tout simplement avoir la prétention d'apporter ce « petit plus » que suggère le « magis » latin. Plus de savoir, plus d'écoute, plus de paroles, plus de liens... À chacun de poursuivre l'énumération et d'imaginer « l'œuvre. » dont parle le philosophe Michel Serres²⁰ « Comme moi et le temps, l'œuvre avance, recule, jamais linéaire, bifurque, revient sur soi, dort, rêve, repose, explose longuement, se vide soudain, se brouille souvent et aussi se remplit avec des espérances qui meurent et des imprévisibilités qui surgissent comme des jets d'eau, abondants longtemps ou le lendemain taries [...] »

Ainsi, au terme de cette phase d'écriture, voici les termes qui nous permettent de codifier cette action :

²⁰ SERRES Michel, *L'Incandescent, Nature et Culture*, Ed Le Pommier, p124.

Glossaire

PRIX : Des élèves en classe votent pour un ouvrage qui, par son mode de traitement littéraire, représente des valeurs citoyennes ; ils choisissent des délégués qui présenteront leur choix lors des rencontres finales. C'est au terme de ce processus qu'un ouvrage recevra le Prix qui validera à la fois, le plaisir de la lecture, la qualité littéraire et sa dimension citoyenne.

LITTÉRAIRE: Chaque année, les élèves de la maternelle au lycée se voient proposer 4 ou 5 ouvrages récents choisis pour la qualité et la variété du mode de traitement littéraire. Ces éléments doivent pouvoir fonder un débat littéraire et artistique qui s'intègre dans les apprentissages liés à la maîtrise des langages. (Compétences linguistiques, culturelles et meta-cognitives.) Chaque ouvrage est l'objet de lectures, d'apprentissages et de débats littéraires.

CITOYENNETE : Le concept de citoyenneté est décliné selon deux axes : l'un permet une construction identitaire du jeune, par assimilation et par distanciation avec des héros de fiction. L'autre axe ouvre des espaces de regards distancés sur le monde. Ainsi se construit l'idée d'une citoyenneté participative et active qui se double par des actions concrètes. Ces deux axes sont représentés dans chaque sélection.

DEBATS ET ECHANGES : Chaque ouvrage est l'objet de débats aux enjeux littéraires et citoyens en classe et en dehors de la classe, que ce soit au sein de l'école ou entre délégations. Ces débats, parce qu'ils articulent les deux espaces du "littéraire" et du "citoyen", ouvrent des espaces de construction de savoirs et d'échanges. Des débats et échanges existent aussi entre enseignants et partenaires que ce soit en formation, lors de rencontres ou au sein de la commission pédagogique.

CONTINUITÉ : L'organisation repose sur des sélections communes qui peuvent favoriser les rencontres maternelles/ élémentaire, élémentaire/secondaire, collèges/lycées. Les membres - enseignants de la commission pédagogique appartiennent à l'ensemble de ces différents cycles. La lecture de l'album de la maternelle au lycée est un élément de cette continuité.

PARTENARIAT : L'action repose sur un partenariat entre différentes institutions : l'Inspection académique et la Fédération des Oeuvres laïques comme maîtres d'œuvre. Le groupe départemental de Maîtrise des langages, la Bibliothèque Municipale d'Angers, la Bibliothèque Départementale de Prêt, les librairies, La Luciole et Contact, collaborent au projet par le biais de leurs comités de lecture et de leurs réseaux d'animation. Le CDDP est associé au projet, notamment par son implication dans la confection de valises pédagogiques et dans l'accompagnement en termes d'animation et de formation des enseignants. L'IUFM d'Angers élabore des actions de formation dans le cadre du plan départemental de Formation et participe aux travaux de la commission. Cette action donne régulièrement lieu à des mémoires professionnels d'enseignants stagiaires et à des articles pédagogiques.

Des théâtres et comédiens peuvent être associés à l'animation ainsi que des écrivains, des illustrateurs, des associations à but culturel (Lire et Faire Lire), des associations à but humanitaire. La DDJS reprend les sélections dans les animations littéraires qu'elle propose dans les centres de loisirs.

IDEE DE DEPART : Les élèves sont, au long de l'année, amenés à lire 4 ou 5 ouvrages récents de littérature de jeunesse, retenus à la fois pour leurs qualités littéraires et pour les valeurs citoyennes qu'ils mettent en jeu. Ils sont ainsi conduits à dire, écouter, argumenter, conceptualiser et agir. À la suite des lectures, chaque classe choisit un livre lauréat. Une délégation d'élèves est chargée de défendre ce choix lors d'une rencontre avec les enfants d'autres établissements.